

Agression par internet

Les réseaux sociaux facilitent la résurgence des bas instincts de l'homme: mépris, violence verbale ou harcèlement y sont légion et peuvent parfois mener des jeunes au suicide.

TEXTE | *Francesca Sacco*

La communication à l'ère du numérique semble facile, parce qu'elle est immédiatement et en permanence accessible. Mais elle est superficielle, égocentrée, faussée par le besoin de projeter une image de soi enjolivée, sans égards pour la sensibilité des autres. Bref, elle est en réalité extrêmement compliquée.

«Tous les non-dits, les messages infra-verbaux, les signaux corporels échappent aux internautes», souligne le psychologue Philip Jaffé, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bosch à Sion. Or, la confrontation physique à l'autre est indispensable lorsqu'il s'agit de parler de choses importantes: «Il serait difficile de concevoir un procès juridique sans face-à-face, par exemple. Même un contrat, on ne le signe pas volontiers sans avoir rencontré l'autre partie. Nous avons encore besoin d'hummer les phéromones!»

«Du point de vue de l'Evolution, peut-être ne sommes-nous tout simplement pas outillés pour communiquer de cette façon?» s'interroge Tiziana Bellucci, directrice générale d'Action Innocence à Genève. Les règles sociales qui prévalent normalement dans les échanges – «chacun son tour», par exemple – sont inutilisables. Les propos incohérents ou déplacés ne sont pas freinés par la visible stupéfaction de l'autre. Toutes les digues sont ouvertes.

Philip Jaffé parle de «cri électronique»: devant un ordinateur, l'individu laisse libre cours à ses émotions; comme il ne peut pas vérifier l'effet qu'elles produisent sur les autres, il a tendance à les amplifier. Sur internet, jamais les révoltés n'ont été si révoltés, jamais les désespérés n'ont été si désespérés: «L'impossibilité de s'ajuster à la réaction de l'autre encourage l'expression théâtrale.» Cette absence de limites exerce un attrait puissant chez les jeunes: «Il existe chez eux un goût pour le dévoilement de soi qui semble de plus en plus marqué, observe Tiziana Bellucci. On ne sait pas à quoi exactement attribuer cela.» «Si vous ne vous exposez pas, vous n'existez pas. Ce qui était l'apanage des stars s'est généralisé à tout le monde», écrivent pour leur part les consultants français Alexandre des Isnards et Thomas Zuber dans leur livre *Facebook m'a tué* (Nil, mars 2011).

Des sondages effectués il y a quelques années avaient révélé que le temps consacré par l'individu moyen à surfer sur internet avait atteint la limite maximale, compte tenu des heures de travail. Mais des recherches plus récentes montrent que ce temps a encore augmenté, au détriment... des heures de sommeil.

Action Innocence a publié, à l'intention des adolescents, un guide intitulé «Vivre, aimer et



**Tyler Clementi
(1992-2010)**

séduire à l'ère du numérique», qui résume les règles élémentaires de bonne conduite: «Je ne diffuse pas d'informations pouvant nuire à quelqu'un», «Je respecte mon intimité et celle des autres», etc. La brochure vise essentiellement la prévention du cyber-harcèlement, version électronique du mobbing.

Un travail essentiel, car les jeunes sont les premiers à souffrir du manque de règles sur la toile. Depuis 2003, l'agence Associated Press a recensé au moins 12 suicides touchant des adolescents de 11 à 18 ans aux Etats-Unis, tous victimes de harcèlement par internet ou SMS. En France, la Commission nationale informatique et libertés parle d'une dizaine de plaintes par mois pour harcèlement via internet ou *cyber-bulling*. Poser les nouvelles bases d'un comportement éthique dans un univers virtuel, qui en est pour l'instant dépourvu, apparaît donc comme une urgence. ☞

Tyler Clementi avait tout juste 18 ans lorsqu'il s'est suicidé en sautant d'un pont le 22 septembre 2010. Cet étudiant américain avait auparavant été filmé à son insu lorsqu'il avait eu des relations sexuelles avec un homme dans son dortoir. Une vidéo avait ensuite été diffusée sur la toile. Cette tragédie a mobilisé le monde politique et judiciaire afin de lutter contre le cyber-harcèlement.